

descriptif	actions à mener	service à contacter
le transporteur se présente sans document d'enlèvement	<ul style="list-style-type: none"> - s'assurer que la marchandise correspond à un contrat donné auprès du service exécution d'une part et auprès du transporteur d'autre part. - demander le bon de transport au transport 	- service exécution (coopérative)
contenant sale (insectes notamment)	ne pas charger	service qualité
le dernier chargement est interdit sur la liste IDTF ou le nettoyage réalisé n'est pas celui précisé sur la liste IDTF	ne pas charger	service qualité
erreur marchandise (marchandise non conforme au contrat)	<ul style="list-style-type: none"> - décharger le camion - si la même chose se reproduit le camion suivant, le décharger et prévenir le siège 	- service exécution (coopérative)
erreur d'identification de l'acheteur (marchandise expédiée chez un autre client)	<ul style="list-style-type: none"> - décharger le camion et corriger de suite - si le camion est parti, prévenir le client 	- service exécution (coopérative)
erreur quantité	identifier l'erreur et corriger	service exécution et service céréales
avance dans l'expédition	demandeur l'accord du service exécution avant le chargement	service exécution
retard dans l'expédition	informer le dernier jour d'exécution	service exécution

Nom :	S. MAUPOU
Visa :	SM

RÉDACTION

Nom :	N. MARTIN
Visa :	NM

VALIDATION

Nom :	G. RIVET
Visa :	GR

APPROBATION